

Les 40 points du mandat

ANNONAY AVENIR avec Olivier DUSSOPT

Annonay, une ville agréable à vivre

A. Améliorer les espaces publics

1. Aménager les places et les rues, notamment par la transformation des Cordeliers en place piétonne ombragée et avec des bancs publics, en maintenant le nombre de places de parking.
2. Favoriser les déplacements à pied et en deux roues, par une meilleure signalétique et une réfection des trottoirs, mais aussi les transports en commun (navettes spéciales les jours de marché). Créer des aménagements pour les personnes à mobilité réduite.
3. Revaloriser les parcs Mignot, Déomas et Platanes autour de trois priorités : écologie, paysage et loisirs, avec l'installation de jeux pour les enfants.
4. Protéger les vallées de la Cance et de la Deûme, le Mont Miandon et le lac du Ternay.
5. Faire qu'Annonay soit une ville propre, en améliorant le nettoyage des rues, les toilettes publiques, le ramassage des ordures ménagères et en renforçant le tri sélectif.

B. Rendre Annonay plus attractive pour augmenter la population

1. Créer des lotissements communaux et des petits ensembles d'habitats collectifs pour offrir à tous des logements accessibles et de qualité. Rénover le parc HLM municipal pour améliorer la vie des quartiers (entretien, jeux pour enfants, sports...).
2. Réaménager les quartiers de Cance et de Fontanes pour créer des logements, des commerces et des locaux associatifs et culturels. Créer des espaces de promenade sur les berges de la Cance et de la Deûme.
3. Embellir les entrées de la ville (Roche Péréandre, Daniel Mercier, Zodiaque, Gaston Duclos) grâce à des aménagements (éclairage public, espaces verts, voirie).
4. Mener un partenariat public privé pour la réhabilitation des logements et la rénovation des façades.
5. Mettre en place un plan de lutte contre les risques et les pollutions afin d'améliorer la qualité de vie (bruit, qualité de l'air, crues). La Ville doit montrer l'exemple avec ses bâtiments.

Annonay, une ville qui vit

C. Soutien et animation pour un nouvel élan culturel, sportif et humain

1. Mener une politique culturelle fondée sur la concertation et le dialogue.
Création d'une commission extra-municipale de la culture et de l'animation pour une programmation annuelle de qualité.
2. Favoriser la pratique du sport par un soutien aux clubs et le développement des relations entre les clubs et les établissements scolaires.
3. Relancer la politique de la ville pour favoriser les relations entre les différents quartiers et mettre en place une politique de la jeunesse.
4. Soutenir la vie associative par le partenariat et la mise en place de contrats d'objectifs.
5. Impulser des actions de santé publique, de prévention, de lutte contre les toxicomanies, par l'information et l'insertion sociale, dans le cadre d'une vraie politique de solidarité et d'action sociale (action sociale, personnes âgées, dépendance...)

D. Des équipements publics à améliorer

1. Créer des places en crèche, sous maîtrise publique, et poursuivre les travaux de rénovation des établissements scolaires.
2. Rénover la salle des fêtes et le théâtre municipal.
3. Réorganiser et humaniser les foyers logements en lien avec le Département.
4. Améliorer les équipements sportifs, dont la piscine, le gymnase de Déomas et le stade René Garnier.
5. Créer une nouvelle maison des associations à Cance lors du réaménagement de ce quartier.

Annonay, une ville au service de ses citoyens

E. Une équipe municipale à l'écoute et au travail

1. Un Maire et une équipe au service des Annonéens, disponibles, à l'écoute, avec des permanences régulières avec tous les élus.
2. Mettre en place une vraie concertation par l'intermédiaire des associations de quartier et consulter la population sur les grands projets.
3. Faire preuve de transparence budgétaire. Défendre les services publics locaux et nationaux pour un meilleur service aux usagers. Permettre aux Annonéens de voir baisser le prix de l'eau.
4. Mettre en place des outils de communication efficaces et faire un compte-rendu de mandat chaque année (réunion publique et bulletin municipal).
5. Veiller à ce que la Ville bénéficie de toutes les aides financières possibles de l'Etat et de l'Europe mais aussi de la Région et du Département.

F. Des services municipaux au service des Annonéens

1. Répondre à tous les courriers en moins d'un mois, grâce à des services remis en confiance.
2. Réorganiser le fonctionnement des services pour mieux répondre aux besoins des Annonéens (piscine, services ouverts au public, crèches, bibliothèque).
3. Créer une équipe technique d'intervention rapide pour gérer les petits travaux.
4. Mettre en place un vrai partenariat, efficace et respectueux, avec les forces de sécurité, notamment la Police Nationale et Municipale, pour améliorer la sécurité mais aussi la prévention.
5. Aménager les accès et le stationnement vers l'hôpital dans le cadre des projets d'investissements.

Annonay, une ville au cœur de son bassin

G. Un nouveau projet pour le bassin d'Annonay

1. Relancer la Communauté de communes avec de nouvelles compétences, mieux partagées, pour le sport et la culture. Mettre en valeur le parc de la Lombardière.
2. Améliorer le désenclavement routier et numérique, en partenariat avec le Département, la Région et l'Etat.
3. Mettre en place une vraie politique d'aménagement du territoire pour les équipements culturels et de loisirs, les zones d'activité économiques et l'accueil des personnes âgées.
4. Développer les transports en commun pour faciliter la circulation entre les communes du bassin et le centre-ville mais aussi d'un quartier à l'autre.

H. L'emploi et le développement économique, priorités du bassin d'Annonay

1. Soutenir le commerce en ville par un travail en partenariat avec les commerçants et par l'embellissement de la ville.
2. Aider l'implantation et le développement des entreprises avec des zones industrielles et artisanales sur toute la Communauté de communes.
3. Créer des lieux d'accueil des nouvelles entreprises au centre ville et sur les zones d'activité.
4. Développer l'offre de formation pour favoriser l'intégration professionnelle et lutter contre le chômage, en partenariat avec les organismes d'insertion (brigades vertes, etc...)
5. Soutenir l'installation d'activités nouvelles, notamment dans le domaine du développement durable et des services, et défendre l'emploi existant.
6. Créer une agence pour la promotion, l'animation et le développement du tourisme de tout le bassin d'Annonay.